

qu'il a énuméré à la Chambre environ 68 projets de loi. Certains devaient nécessiter la présentation de plusieurs bills. En plus de cette liste, d'autres mesures sont consignées au compte rendu du 8 ou du 9 octobre. Le Parlement était donc censé examiner au moins 75 propositions législatives.

Qu'est-il arrivé? J'ai fait le relevé des projets de loi débattus à la Chambre du 8 octobre 1970 au 7 avril 1971, date du congé de Pâques. Si j'ai choisi ces dates, c'est que le travail de cette période prouve à l'évidence que j'ai raison d'accuser le gouvernement de grossière inaptitude administrative. J'ai considéré le temps consacré à chacun des bills. Il y a deux projets de loi qui ont absorbé un temps considérable. L'un d'entre eux est celui que nous étudions aujourd'hui. Je n'entrerai pas tout de suite dans le détail de celui-ci; nous avons débattu la question et en avons donné nos raisons sans équivoque. Le ministre des Postes fait signe que oui. Il semble penser avec moi que nos longues discussions ont été bien motivées. Une autre mesure qui a grugé beaucoup de temps, c'est la loi sur le maintien de l'ordre public. Je me contenterai de rappeler aux députés, qu'en présentant le bill, le ministre de la Justice a violemment attaqué le Nouveau parti démocratique. C'était son droit, mais il l'a exercé de façon à provoquer un débat long et acrimonieux, et c'est ce qui s'est produit.

● (3.40 p.m.)

Exception faite de ces deux bills, quel est le bilan de la situation? Entre le 8 octobre et le 7 avril, 16 projets de loi ont été adoptés en un jour ou moins chacun, ou à peu près. Six bills ont exigé environ deux jours ou moins d'étude, l'examen de deux autres a duré de trois à cinq jours et il y a eu, bien entendu, les deux autres projets de loi dont j'ai parlé, la loi concernant l'ordre public (mesure provisoires) et le bill à l'étude actuellement, Ainsi, la Chambre a fait ce qu'on attendait d'elle.

Qu'est-il advenu du reste des projets de loi? Quelques-uns ont été présentés à l'autre endroit, d'autres ici, mais si je ne m'abuse, le 7 avril dernier, au moins 20 mesures législatives que le gouvernement, par l'intermédiaire de Son Excellence, avait déclarées essentielles au progrès socio-économique du pays, n'avaient pas encore fait leur apparition à la Chambre. Il s'agissait dans certains cas d'importantes mesures qui n'avaient pas encore été présentées. Néanmoins, plus de 20 projets de loi n'ont pas encore fait leur apparition à la Chambre, notamment la loi sur les programmes établis (arrangements provisoires), la loi sur le pilotage, un bill sur le code maritime, un bill tendant à modifier la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, la loi sur l'administration des ressources, un bill tendant à modifier l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la loi sur les télécommunications et les ordinateurs, un bill visant à modifier la loi sur la Commission d'appel de l'immigration, un bill tendant à modifier le Code criminel (droit à l'intimité), un bill concernant la Commission de révision des questions de sécurité, un projet de loi pour modifier la loi sur la citoyenneté, un projet de loi visant à modifier la loi sur les faillites, un bill pour modifier la loi sur les parcs

nationaux, un bill concernant la publicité des cigarettes, un autre modifiant la loi sur les aliments et drogues et la loi sur les stupéfiants, un projet de loi pour modifier la loi sur le commissaire à la représentation et la loi sur les ports, qui ont peut-être été présentés à l'autre endroit, mais j'en doute.

Une voix: Et le bill C-176, concernant la commercialisation

M. Baldwin: A cause de la stupidité et de l'obstination de députés d'en face, l'étude de ce bill n'a pas progressé autant qu'elle l'aurait dû. Par suite de la confusion et des divergences d'opinions au sein du cabinet, de la prolifération exagérée de ses comités et de toutes ces autres choses qui attestent précisément d'une flagrante incompetence administrative, aucune des mesures que j'ai mentionnées n'a encore vu le jour. Tout gouvernement éclairé devrait, le premier jour d'une session, présenter les mesures qu'il juge nécessaires au bien-être du pays. Le texte imprimé de tous les bills devrait être disponible. Ce n'est pas comme si beaucoup de ces mesures étaient nouvelles. Il y a des années que j'entends préconiser dans ces voûtes la nécessité de certaines de ces mesures.

Lorsque le premier ministre se prévaudra de cette mesure législative pour créer de nouveaux départements d'État et désigner de nouveaux ministres d'État, il pourrait examiner minutieusement le régime qu'il a créé, source de cauchemars, du moins pour la Chambre. Il serait à peu près temps, d'ailleurs, que lui et ses amis examinent la structure du cabinet et convoquent des spécialistes dans les domaines du Parlement, du gouvernement et de l'efficacité. Après avoir revu les diverses propositions, ces spécialistes les condenseraient en des projets de loi qui seraient tous disponibles le premier jour d'une session. Alors, le Parlement aurait amplement le temps d'étudier les projets en question.

A mon avis, le Parlement doit noter que, à cause du régime des comités, la Chambre éprouve des difficultés. Je n'entrerai pas davantage dans le sujet; on en a parlé suffisamment et il sera probablement soulevé en d'autres occasions, par exemple, je l'espère, au comité de la procédure et de l'organisation. Mais avec le régime de comités qu'on nous a infligé et les nombreuses autres difficultés qu'on a fait naître, la bonne administration de notre pays et l'expédition des travaux parlementaires exigent absolument que les bills soient prêts le premier jour de chaque session, qu'ils soient présentés, et qu'ils soient lus alors une première fois. Ainsi, les députés de l'opposition, ainsi que le public, après tout, les citoyens les plus touchés par ces mesures, auraient amplement de temps pour les examiner, les étudier, et susciter à leur sujet des débats publics.

Si on procède ainsi, nous pourrions, après le dépôt de ces projets de lois à la Chambre, y réfléchir abondamment et les examiner en détail, ce qui permettra de les débattre comme il se doit. Je dis cela en toute déférence. Bien que certains membres du cabinet et du parti au pouvoir soient parfaitement conscients de cela, je sais que l'obstruction vient du cabinet personnel du premier